

Section

Nord-Valenciennes

la
cgt

Finances
Publiques

LE PAVE DU NORD

Mars 2016

EDITO

31 MARS MOBILISATION NATIONALE LE CODE DU TRAVAIL EN DANGER !



La Constitution de 1958, toujours en vigueur détermine les principes fondamentaux du droit au Travail, du Droit Syndical et de la Sécurité Sociale. Le tandem Patronat – Gouvernement, par la loi El Khomri, sous couvert de « simplifier » le code du travail n'a pour but que sa mise à mort. L'épaisseur du code du travail n'est pas plus importante que d'autres codes tels le code civil, commerce, fiscal...

La philosophie de ces fossoyeurs est toute autre : Inverser la hiérarchie des normes !!!

Faire primer les accords d'entreprises sur les accords de branche et sur la loi : actuellement, un accord d'entreprise n'a d'existence légale que si il est plus favorable à la loi et aux accords de branches professionnelles. Demain, si ce projet est voté, c'est l'ensemble des droits au travail et les conventions collectives qui pourra être détricotés dans les entreprises, temps de travail et rémunérations comprises.

C'est un avenir de précarité et de flexibilité qui s'annonce pour la jeunesse et une menace directe contre notre statut.

Les quelques reculs du gouvernement ne changent rien, c'est un recul historique des droits des salariés qui est programmé.

Est-ce un hasard si au même moment qu'est présenté le projet, le gouvernement met sur « la table des propositions » pour les salariés du public : mis à mal des statuts et proposition de substitution d'un contrat de

travail à ces statuts, projet de réforme de la déontologie des fonctionnaires, faire travailler les fonctionnaires 37 heures payées 35...

D'ores et déjà, le gouvernement s'est doté d'outils pour remettre en cause nos statuts, nos règles de gestion avec le PPCR, ainsi que nos régimes indemnitaires avec le RIFSEEP. La mobilité forcée nous pend au nez (fusion des RAN). Et ce n'est pas l'aumône accordée aux Fonctionnaires de 0,6 % en juillet 2016 et de 0,6 % en février 2017 qui nous fera avaler la pilule !

Il ne faut pas que ce gouvernement ou les suivants puissent s'appuyer sur cette loi funeste.

PRIVE – PUBLIC – JEUNES – TOUS CONCERNES !

Le 31 MARS TOUS EN GREVE ET DANS LES MANIFESTATIONS

**MANIFESTATION A VALENCIENNES 10H PLACE D'ARMES
MANIFESTATION A CAMBRAI 10H HOTEL DE VILLE
MANIFESTATION A LILLE 14H30 PORTE DE PARIS**



AMENAGEMENT RESEAU ET STRUCTURES (ASR)

Rappel du plan de restructurations prévues au 1er janvier 2017 par la DRFIP du Nord annoncé aux Organisations Syndicales le 1er mars 2016 :

- Fermeture des trésoreries de St Pol sur Mer, Pont à Marcq, Anzin et Raismes.
- Fusion des 2 SIP sur Tourcoing
- Fusion des 2 SIE sur Tourcoing
- Fusion des Services de Publicité Foncière (SPF) 1 et 2 sur Lille
- Regroupement du Service de Publicité Foncière et du pôle enregistrement de Dunkerque
- Regroupement du Service de Publicité Foncière et du pôle enregistrement de Lille
- Regroupement du Service de Publicité Foncière et du pôle enregistrement de Douai.
- Regroupement du Service de Publicité Foncière et du pôle enregistrement de Valenciennes.
- Suppression du SIE de Denain et transfert sur le Service des Entreprises de Valenciennes la Rhonelle.
- Suppression du SIE de Le Quesnoy et transfert sur le Service des Entreprises de Valenciennes Val de Scarpe.

Dés l'annonce de ces mesures, la CGT Finances publiques Nord a immédiatement pris contact avec l'ensemble des agents concernés et les élus.

Dans le sud du département, spontanément des usagers ont mis en ligne une pétition sur CHANGE.ORG : <https://www.change.org/p/drifp-du-nord-non-a-la-fermeture-de-la-tresorerie-d-anzin> (accessible uniquement par INTERNET).

Des pétitions circulent dans la population et sont massivement signées . Nous avons rencontré l'ensemble des élus concernés qui s'opposent unanimement à ces fermetures ou à ces concentrations. Ils s'engagent à faire voter des motions dans les prochains conseils municipaux. Ils seront reçus, à leur demande, par le Sous-Préfet le 31 Mars à 9H en sous préfecture de VALENCIENNES .

Nous serons présents ce jour là avec les agents devant la sous-préfecture puis nous participerons ensemble à la manifestation prévue à 10H à VALENCIENNES

LE 1er avril, initiatives lors du marché d'ANZIN avec les élus, rassemblements, pétitions et conférence de presse

TOUS DEVANT LA SOUS-PREFECTURE DE VALENCIENNES LE 31 MARS A PARTIR DE 9 H



REVALORISATION DU POINT D'INDICE ?

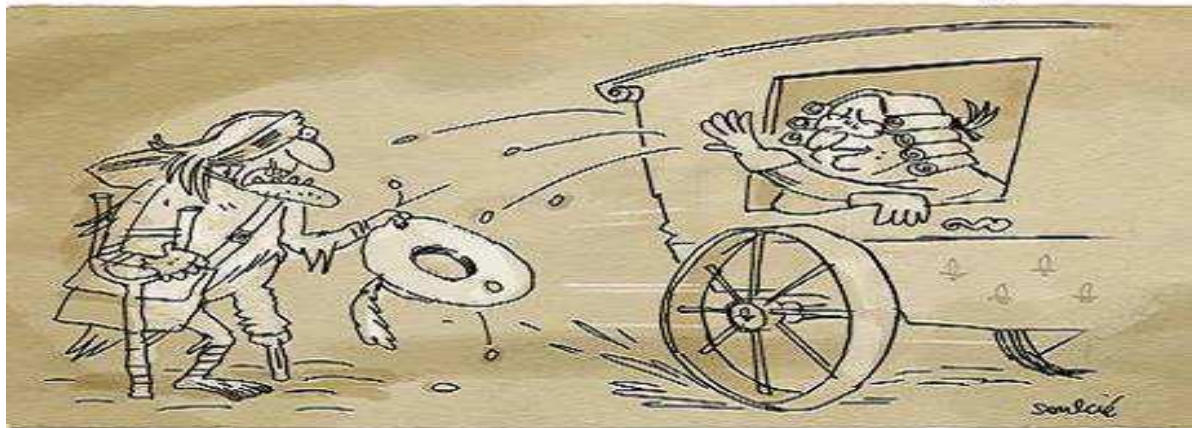
A l'occasion du rendez-vous salarial de ce jeudi 17 mars, la ministre de la fonction publique vient d'annoncer le dégel de la valeur du point d'indice.

L'augmentation annoncée —**0.6 en juillet 2016 et 0.6 en février 2017**— est notoirement insuffisante!

Petit rappel:

- Stagnation du point d'indice depuis le 1er juillet 2010.
- Nous sommes loin du compte, puisque la perte du pouvoir d'achat peut être évaluée à 10% **depuis le gel du point d'indice en juillet 2010.**

UN GESTE ENVERS LES FONCTIONNAIRES



FUSION DES R.A.N DANS NOTRE DEPARTEMENT



OU...LE RENTRE TARD !!!

En fin d'année dernière, la DGFIP présentait 5 fiches techniques réformant les règles de mutation. L'une d'entre elle donnait la possibilité aux Directeurs de réduire le nombre de RAN sur leur territoire.

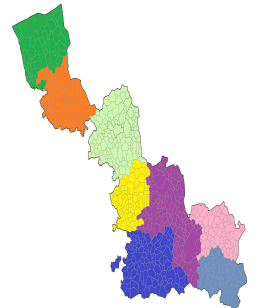
Les Directeurs en rêvaient, la DGFIP l'a fait !

Le DRFIP a donc mis à l'ordre du jour du prochain CTL du 24 mars la fusion de résidences d'affectation nationale (RAN) :

- Fusion des RAN de Denain et de Le Quesnoy avec la RAN de Valenciennes ;
- Fusion des RAN d'Armentières, de Tourcoing, de Roubaix et de Lille.

Soit le passage de 13 à 8 RAN dans le département du Nord !

RAN : La Résidence d'Affectation Nationale est l'affectation géographique la plus précise qu'un agent peut demander au mouvement national. Elle correspond aux communes couvertes par le SIP et les trésoreries rattachées.



Conséquences : un agent intéressé par le site de Le Quesnoy sur la structure Fiscalité Personnelle devra demander la RAN fusionnée de Valenciennes-Denain-Le Quesnoy lors d'une mutation nationale. Il obtiendra peut être Fiscalité Personnelle sur la nouvelle RAN.

Au plan local, s'il n'y a pas de poste sur le site de Le Quesnoy, il pourra aussi bien se retrouver sur Valenciennes ou Denain (SIP, SPF, Serco...)

Les élus CGT souhaitaient au contraire découper certaines RAN (Lille) à cause de leur taille.

Le but de la Direction est d'accroître la mobilité forcée des agents en comblant les vacances, en réduisant les surnombres dus aux restructurations et ce, au mépris du choix des agents en les éloignant de leurs lieux de vie et de leur conditions de travail.

La DRFIP propose de réduire cette année le nombre de RAN de 13 à 8, et ce n'est qu'un début !

Le but ultime est de revenir à des règles nationales des agents à la Direction (ALD) afin qu'au plan local, le directeur puisse les affecter où il veut et sur les postes disponibles.

En cherchant à contourner les droits et garanties nationales des agents notamment en cas de suppression d'emploi et de restructuration par l'élargissement de la géographie des RAN, la direction dévoile son intention d'engager un vaste plan de restructurations et de fusions dans le département dans les années à venir. Ce sont des SIE, des SIP, des trésoreries voire des sites entiers qui sont menacés de disparition.

Pour la CGT, ce projet de fusion des RAN est un pas de plus dans la mise en cause du droit du fonctionnaire à choisir son affectation, à décider de sa mobilité, pour aller vers une mobilité forcée.

Il est à mettre en parallèle avec l'annonce des nouveaux projets de restructuration au 1er janvier 2017, le tout au détriment des droits et garanties, des conditions de travail des collègues.

LE FILM NE PAS MANQUER !!!



Pour Jocelyne et Serge Klur, rien ne va plus : leur usine fabriquait des costumes Kenzo (Groupe LVMH), à Poix-du-Nord, près de Valenciennes, mais elle a été délocalisée en Pologne. Voilà le couple au chômage, criblé de dettes, risquant désormais de perdre sa maison. C'est alors que François Ruffin, fondateur du journal Fakir, frappe à leur porte. Il est confiant : il va les sauver. Entouré d'un inspecteur des impôts belge, d'une bonne soeur rouge, de la déléguée CGT, et d'ex-vendeurs à la Samaritaine, il ira porter le cas Klur à l'assemblée générale de LVMH, bien décidé à toucher le coeur de son PDG, Bernard Arnault. Mais ces David frondeurs pourront-ils l'emporter contre un Goliath milliardaire ? Du suspense, de l'émotion, et de la franche rigolade. Nos pieds nickelés picards réussiront-ils à duper le premier groupe de luxe au monde, et l'homme le plus riche de France ?

C'est à DOUCHY LES MINES ce 5 avril

séance à 19h, suivie d'un débat.

Tarif unique 3,50€

Au Cinéma de l'Imaginaire

Réservation conseillée (03 27 22 25 20)

<http://douchy-les-mines.com/culture/cinema/>